

# Travailler en sécurité sur des échelles et dans des nacelles de travail (Module L-AK) - Module de base

Referenz: SEC210    Kategorien: SICHERHEIT    Unterkategorien: Grünflächen

SPRACHE(N):



DE LU

DAUER:

2 TAG(E)

SCHULUNGSEINRICHTUNG :

LEON KREMER S.À R.L.

## ZIELE

Cette formation concerne l'exécution en sécurité de travaux sur les arbres en cas d'utilisation d'échelles, de plates-formes élévatrices mobiles de personnes ou d'échelles pivotantes à nacelle.

Le débitage graduel d'arbres à l'aide de la tronçonneuse n'est pas traité.

Les travaux de tronçonnage en combinaison avec la technique de progression sur corde ne font pas partie non plus de cette formation.

### Personnes concernées :

Toute personne intéressée par le sujet et concernée par ce type de travaux.

## INHALT

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°16 de l'Association d'Assurance Accident ([www.aaa.lu](http://www.aaa.lu))

### Formation théorique

- Equipements de travail et d'ascension
- Sécurité et santé au travail
- Techniques de travail

### Formation pratique

- Préparation du travail
- Sécurité et santé au travail
- Techniques de travail
- Techniques de travail et bois sous tension

### Examen théorique et pratique

## PÄDAGOGIK

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

## ANFORDERUNGEN

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, les stagiaires doivent disposer d'un certificat de formation de premiers secours valable et reconnu au GDL, d'une attestation de formation valable pour l'utilisation en sécurité d'une tronçonneuse pour du bois couché au sol et d'une attestation de conduite en sécurité valable, au cas où le stagiaire conduit la plate-forme élévatrice mobile de personnes.

A l'issue de la formation, un certificat sera remis à chaque participant.

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance Accident.

*Cette formation est disponible en formule intra-entreprise*